Conseil des droits de l’homme

33e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**République démocratique du Congo**

Genève, le 7 mai 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la RDC pour son rapport.

Malgré certains procès isolés, la Suisse s’inquiète de l’impunité quasi-totale perdurant en RDC, y compris pour les responsables présumés de graves violations et atteintes aux droits de l’homme, notamment de violences sexuelles et basées sur le genre. **La Suisse recommande de traduire en justice les auteurs de ces crimes et de mettre en place des mécanismes appropriés de justice transitionnelle en matière de vérité, de justice, de réparations et de réforme.**

La Suisse salue la libération des prisonniers politiques et d’opinion par le Président Tshisekedi. Concernant les conditions de détention, **la Suisse recommande aux autorités congolaises de mettre en place un mécanisme national de prévention de la torture en conformité avec le Protocol facultatif se rapportant à la Convention contre la torture.**

Enfin, afin de relever les défis liés à la sécurité et aux droits de l’homme dans l’industrie extractive, **la Suisse recommande d’envisager une adhésion aux Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l’homme. Elle recommande également d'éliminer toutes les formes d’exploitation de la main d’œuvre enfantine dans les industries extractives.**

Je vous remercie.